

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. PAUL GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires.

DIEU ET LA FRANCE.

J.-R. DENAIS,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

AVIS.

MM. les actionnaires de l'Echo de l'Ouest sont convoqués en assemblée générale, le vendredi 16 août 1872, à une heure, au siège de la société.

Cette assemblée a pour but de leur faire connaître la situation trimestrielle.

MM. les actionnaires qui ne pourraient se rendre à cette réunion sont priés instamment de choisir un mandataire pour les représenter. Ce pouvoir ne peut être donné qu'à un autre actionnaire.

LA GUERRE DE SIÈGE

ET

LA FORTIFICATION PERMANENTE.

Au bon vieux temps de Louis XIV, la guerre de siège, surtout avant la venue de Turenne, était la guerre par excellence. Une place forte était l'objectif de la campagne, et par conséquent sa prise ou son salut étaient les grandes affaires du moment. Les armées, peu nombreuses, cheminaient à la sape pour faire des tranchées, beaucoup plus qu'elles ne marchaient en rase campagne pour joindre et pour combattre l'ennemi.

Les Turenne, les Maurice de Saxe, les Frédéric, les Napoléon modifièrent complètement la façon de faire la guerre. On marcha pour combattre et la prise d'une ville ne fut plus l'objectif unique à atteindre.

Il n'en résulta pas que la guerre de siège dût cesser. Non, et les Cohorn, les Cormontaigne purent encore imaginer, inventer pour rendre plus forts les grands centres de population situés à proximité d'une frontière ennemie.

Beaucoup de sièges importants ont été faits sous le premier empire. Ceux des places fortes de la Silésie et de Dantzig en 1806 et en 1807; ceux de Saragosse, de Valence en Espagne; de Dresde, de Magdebourg en 1813 et en 1814, sont restés célèbres.

De nos jours, Anvers, Sébastopol, Gaète, ont influé d'une façon puissante sur la fin d'une guerre, mais depuis l'adoption des nouvelles armes, depuis que l'Allemagne a inauguré le système des bouches à feu d'un calibre inouï, d'une portée telle que la pièce elle-même est hors de la vue, il n'est, pour ainsi dire, plus fait de siège. Il est fait des écrasements, des bombardements, des destructions de villes. Ce n'est pas la garnison d'une place forte que les armées allemandes ont cherché à atteindre en 1870, mais bien les habitants eux-mêmes. Leurs projectiles n'ont pas été dirigés contre les ouvrages, contre les parapets, contre les remparts, mais sur les édifices publics pour les écraser, sur les maisons particulières pour les incendier, enfin, en brûler les habitants, ou du moins leur ôter tout asile.

Les opérations de la guerre de siège, l'ouverture de la tranchée, le cheminement à la sape, les parallèles successives n'ont plus de raison d'être, du moment où l'on est décidé à passer outre et à ne plus combattre seulement les gens de guerre, mais aussi les citoyens paisibles.

A quoi bon s'approcher d'une ville, si on peut la brûler de loin et à l'aise, presque sans danger?

Ainsi le veut la civilisation moderne. Selon nous, la guerre de siège a fini son temps. Enfermer hermétiquement, aujourd'hui, une population nombreuse dans des remparts bastionnés, dans des enceintes continues, contiguës aux habitations, nous paraît irrationnel.

Ce qui nous semble beaucoup plus logique, c'est d'avoir un système de défense qui tienne l'ennemi éloigné des grands centres de population; c'est de conserver les places fortes comme réduits de camps retranchés pouvant renfermer des troupes nombreuses aptes à tenir la campagne.

Nous pensons qu'à l'avenir, et jusqu'à ce que la guerre se modifie une fois encore, c'est à l'extérieur, et non plus à l'intérieur

que les villes fortifiées doivent se défendre. Les Allemands nous donnent en ce moment un exemple bien remarquable de ce qu'ils entendent faire à l'avenir, par les travaux qu'ils entreprennent autour de la place de Strasbourg.

Ils établissent du nord-ouest au sud-ouest de cette ville, du côté où elle peut être attaquée par la France, un vaste camp retranché pouvant recevoir une armée nombreuse.

Ce camp commencera au nord à un fort étoilé construit au village de Reichstett commandant les grandes routes de Bischwiller et de Lauterbourg, à 5 kilomètres de Strasbourg. Il s'appuiera de ce côté, aux marécages de la rivière Souffel.

Il se terminera, au sud, au village de Wolfshheim. Un autre fort construit en cet endroit et s'appuyant à l'inondation de la Bruche, commandera les routes de Saverne et de Molsheim.

Neuf autres forts seront espacés entre les deux que nous venons de citer à Niederhambergen, à Mittelhambergen, à Oberhambergen, etc., de façon à former un système de onze forts se défendant les uns les autres, dominant la plaine, et ne permettant pas les approches de la place.

Strasbourg défendu au loin va voir son enceinte portée à 2 kilomètres plus au nord, par l'anglobation de la Robersan dans ses murs. Kehl, avec le Rhin pour fossé, servira de second réduit au camp retranché et permettra de toujours ravitailler la place et le camp. Pour enlever la ville, il faudra donc gagner une bataille et jeter une armée au fleuve.

Que ces projets qui vont recevoir une très-prochaine exécution nous servent sinon de ligne de conduite, au moins d'avertissement.

Que notre corps du génie veuille bien prendre en considération sérieuse la question des fortifications permanentes et celle des camps retranchés.

DE FORVILLE.

LES DEUX CENTRES.

On lit dans le Journal des Débats :
Les tentatives de rapprochement et d'alliance

entre le centre gauche et le centre droit ne sont nullement abandonnées. A côté de certaines démarches sans consistance, faites dans ce but, il en existe de très-sérieuses, ainsi que le prouve un document dont il nous a été permis de prendre connaissance, par une circonstance tout-à-fait fortuite.

Cette pièce, dont nous reproduisons les principaux passages, n'était point destinée à la publicité; elle émane des membres importants du centre gauche, et, depuis plusieurs jours, elle est l'objet des délibérations les plus attentives de la part des députés appartenant aux réunions des deux centres.

« Frappés de la nécessité de remédier aux divisions qui agitent l'Assemblée et inquiètent le pays et de rapprocher, dans un même sentiment patriotique, les fractions parlementaires qu'unit une suffisante communauté de vues, des membres du centre droit ont tenté récemment auprès du centre gauche des ouvertures dont le but était de déterminer un terrain politique commun à ces deux groupes et de les amener à travailler de concert à la sauvegarde des principes d'ordre et de conservation sociale, à la reconstitution et à la libération du pays.

« Ces ouvertures, dans la forme où elles ont été faites, n'ont pu aboutir à une conclusion immédiate; mais le centre gauche n'en a pas moins exprimé, par un ordre du jour formel, le désir que les pourparlers soient continués et que l'entente puisse s'établir. Depuis lors, aucune suite n'a été donnée à ces premières ouvertures.

« Plus particulièrement préoccupés du caractère urgent d'un rapprochement entre deux groupes d'alliés naturels, dont la séparation, ainsi que l'a écrit un membre éminent du centre gauche, ne peut profiter qu'aux ennemis de la paix publique et de la liberté, un certain nombre de membres de cette réunion parlementaire considérant comme un devoir patriotique de faire appel aux sentiments qui ont inspiré la démarche de leurs collègues du centre droit, et leur exprimer le vœu que ces premières tentatives ne demeurent pas stériles.

« En présence de l'œuvre de la libération du territoire commencée, alors que la confiance et les sympathies de l'Europe nous sont si nécessaires, il ne leur semble pas possible que l'Assemblée

23

Feuilleton de l'Echo de l'Ouest.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE V.

LES BATOCHES.

(Suite.)

Quand il passa devant les deux Polonais, si involontairement témoins de l'exécution, ce n'était plus qu'une plaie vivante, le râle avait succédé aux cris de douleur. Les baguettes frappaient toujours, mais le bruit des coups était amorti par les chairs meurtries, et une rosée de sang teignait le sable sur son passage.

Les Cosaques marchaient toujours du même pas, Svinin surveillant les bourreaux,

le docteur surveillant le patient. Enfin celui-ci tomba sur les genoux, et les baïonnettes labourèrent sa poitrine.

Le docteur fit un signe.

— Halte! cria le général.

On détacha le Lesghuine, et l'on jeta sur la paille cette masse de chair en lambeaux.

— Docteur, tâchez de le faire revenir, il n'a reçu que 317 coups, dit Svinin, et il en doit encore 2,093 pour que son compte soit en règle. En attendant, nous allons expédier les autres.

Le chariot fut ramené en arrière et un second condamné fut attaché. C'était un homme d'une force herculéenne. On espérait qu'il supporterait au moins cinq cents coups dans la première séance, mais lui, réunissant ses forces et poussant un cri de défi, se précipita avec fureur sur les baïonnettes. Le chariot, en s'ébranlant, n'entraîna plus qu'un cadavre.

— Qu'on le fustige mort! cria Svinin écumant de colère, et qu'on retire les baïonnettes. Frappez ce chien!

Le chariot fit au pas la lugubre promenade.

Des femmes s'évanouirent. Les soldats russes, émus de pitié, ouvraient leurs rangs devant ceux qui les emportaient.

— Non! non! hurla Svinin, il faut que les chiens de Polonais voient ce qui les attend, s'ils osent se révolter encore une fois. Il fallut rester.

Enfin le cinquième supplicié fut détaché de la fatale charrette et les corps des malheureux, dont deux respiraient encore, chargés sur des civières, furent emportés.

Les grenadiers essayèrent leurs baguettes à leurs capotes grises et la foule terrifiée put se disperser.

— Fuyons, Adam, fuyons, s'écria César, c'est trop horrible.

— Il faut qu'un Polonais s'habitue à l'odeur du sang, dit une voix grave.

Le jeune homme se retourna vivement. Celui qui lui avait parlé s'éloignait; c'était un homme de moyenne taille, à la moustache brune et aux cheveux noirs, portant des lunettes vertes et la redingote à la française.

— Je ne connais pas cet homme, mais j'ai entendu déjà cette voix, pensa César.

Savez-vous quel est cet individu, Adam? ajouta-t-il.

— Peut-être, fit celui-ci en l'entraînant.

Mais déjà, du haut de son cheval, le général russe avait reconnu César, et son pari lui était revenu à la mémoire. Il fit signe à un agent de police et, lui montrant le jeune homme qui s'éloignait :

— Tu vois ce chapeau pointu? dit-il.

— Oui, Votre Excellence.

— Tu vas le suivre et me l'amener au cercle Paskiévitch.

— A quelle heure, Votre Excellence?

— Il est trois heures; à quatre, je serai au cercle. Il y a un rouble pour toi, si tu le conduis; deux jours de prison, si tu le manques: tu entends!

— J'entends, Votre Excellence.

Et, se faufilant à travers les chevaux des Cosaques, le limier se mit en chasse.

— Trois heures passées, déjà. Dieu, moi qui dois aller chez Abraham, et de là à la police, fit César. Je n'aurai jamais le temps d'arriver.

— Marchons plus vite, je vais te conduire

nationale se sépare dans un état de division et d'émiettement que le pays déplore sans le comprendre et qui est une source de si graves préjudices pour la France, à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur.

» A la veille de la clôture de la session, il ne saurait être question sans doute d'établir les conditions précises d'un accord permanent ; mais on ne saurait désespérer du moins de poser les bases d'une alliance que la session prochaine développerait, organiserait et traduirait dans des faits.

» Dans ce but, les soussignés croient nécessaire d'indiquer brièvement pour quelles raisons ils considèrent ce rapprochement comme absolument urgent et indispensable, dans quelles conditions et sur quel terrain ils le croient possible.

» Ils croient ce rapprochement indispensable :

» 1° Avant tout, pour répondre au vœu le plus pressant du pays, qui est affamé d'ordre, de repos, de sécurité, de concorde, et pour défendre la société contre les entreprises ouvertes ou dissimulées des violents ;

» 2° Pour se rapprocher de la vérité parlementaire, empêcher ce régime de tomber dans un complet discrédit, et ramener ainsi parmi les populations le goût des plus funestes traditions gouvernementales ;

» 3° Pour consolider le pouvoir lui-même, et lui permettre de faire prévaloir constamment une politique arrêtée, énergique, exclusive de toute alliance compromettante ;

» 4° Pour donner un point d'appui aux hommes d'ordre, aux conservateurs, en leur montrant une autorité qui s'affirme, et, au sein de l'Assemblée, une force organisée ; aux conservateurs, dont les uns, découragés, abdiquent et se tiennent à l'écart des affaires publiques, dont les autres, pris de peur et songeant à ménager les maîtres du lendemain, font le jeu des violents ;

» 5° Pour reconquérir quelque considération et quelque autorité en Europe, où l'on s'étonne de plus en plus qu'il ne nous reste même plus assez de patriotisme, au lendemain de tels malheurs, pour oublier les vaines querelles et nous unir dans une seule pensée : le salut de la patrie.

» 6° Pour ôter à nos vainqueurs le meilleur prétexte qu'ils puissent invoquer pour conserver des garanties exorbitantes, retarder notre libération et faire naître des difficultés, des complications, en se fondant sur les divisions de l'Assemblée et sur l'absence de lendemain pour notre pays.

» Telles sont les considérations qui paraissent commander impérieusement, au nom des intérêts sacrés du pays, l'alliance, au sein de l'Assemblée, des hommes sensés et patriotes.

» Maintenant, sur quelles bases l'accord peut-il s'établir ? Nous le croyons possible, facile, sur le terrain même adopté par le centre gauche, tel qu'il a été défini depuis son origine par ses divers présidents et par la déclaration formelle du 2 mai dernier, faite par l'honorable général-Chanzy.

» Nous croyons que le centre gauche peut conclure cette alliance sans rien abandonner de son programme, sans cesser d'affirmer ses tendances ou ses convictions républicaines.

» Quelles considérations, quels scrupules légitimes pourraient empêcher le centre droit de se

placer sur le terrain même du programme tracé le 2 mai et soumis solennellement à l'acceptation du centre gauche, programme formulé ainsi :

« Notre réunion a pour but la réorganisation du pays par des institutions libérales et l'essai loyal de la République conservatrice, la Constitution de la France étant réservée. »

» La responsabilité serait grande assurément pour ceux qui refuseraient de s'allier, moyennant des réserves aussi sages, sur un pareil terrain pour assurer le salut du pays.

» Il est temps qu'une véritable majorité se forme et qu'elle s'inspire de cet esprit politique si admirablement défini par un illustre homme d'État, — de cet esprit politique qui consiste à ne demander que ce qui se peut, qui considère comme la conduite la plus sage de chercher à améliorer ce qui est, tant que cela est possible, et non à ébranler et à renverser ; enfin, à constituer une minorité qui serait, en quelque sorte, le parti du bon sens et des affaires sérieuses. »

Chronique Politique.

L'ambassade japonaise partira de Boston le 6 août pour l'Angleterre.

Le *Journal de Lyon* affirme que MM. Crémier et de Serres ne se sont pas pourvus devant le conseil de révision ; le jugement est donc définitif, les délais pendant lesquels le pourvoi devait être fait étant expirés.

Les avis reçus de l'Espagne paraissent confirmer que l'attentat contre Amédée est l'œuvre de l'Internationale.

M. Thiers, après avoir décidé qu'il souscrirait et fixé même à 550,000 francs le chiffre de sa souscription, a cru que mieux valait s'abstenir, afin qu'il ne fût pas dit qu'un exemple venu de haut était nécessaire.

En conséquence, il a fait prier officieusement plusieurs journaux de démentir cette nouvelle.

Les conseils de M^{me} veuve Arbinet ont engagé leur cliente à demander aux deux hommes qui ont fait fusiller son mari sans jugement une somme de 120,000 fr. à titre de dommages et intérêts, et nous croyons savoir que l'assignation porte que M. Gambetta, comme membre du gouvernement national, chef de la délégation de Tours, soit déclaré responsable.

L'ambassade de France à Bruxelles vient d'adresser une nouvelle note très-explicite à M. le ministre des affaires étrangères sur les mouvements socialistes qui se préparent à la fois à Bruxelles et à Paris.

Nous avons annoncé l'arrivée à la Nouvelle-Calédonie du transport à vapeur le

Jura, parti de France avec des prisonniers appartenant à deux catégories différentes. Nous apprenons que les condamnés ordinaires ont été dirigés immédiatement sur les pénitenciers de l'intérieur, et que les condamnés politiques ont été provisoirement installés sur l'île Nou par le gouverneur, qui ignorait encore la décision prise par l'Assemblée au sujet de la presque île Ducos.

Le surlendemain de leur arrivée, ces condamnés ont demandé à travailler, et il a été, dit-on, fait droit à leur demande. Le *Jura* a quitté Nouméa vers les premiers jours du mois de mai pour se rendre à Taïti.

Plusieurs députés ont cru devoir questionner M. Dufaure sur les intentions du gouvernement relativement à la discussion du projet de loi sur la réorganisation du jury. Le ministre de la justice a répondu que le désir du cabinet était que la discussion eût lieu avant la prorogation, et, comme on faisait observer à M. le ministre que, de projets en projets, les vacances seront indéfiniment ajournées, M. Dufaure aurait dit en souriant :

— Mais, Messieurs, demandez aux parents, ils trouvent toujours les vacances trop longues.

Nouvelles diverses.

L'extrême chaleur qui se fait sentir depuis quelque temps à New-York paraît être terriblement dangereuse pour la population. Une température de 106 degrés Fahrenheit (41° 44/100^{es} centigrades) à l'ombre n'est pas rare dans les districts les plus chauds de l'Inde, à Saugor ou à Gobbolpore ; mais à New-York, la chaleur, pendant la semaine qui s'est terminée au 4 juillet, a tué des habitants et des chevaux par centaines, bien que le thermomètre ne se soit élevé qu'à 100 degrés Fahrenheit (37° 78/100^{es} centigrades). La population ne pouvait pas dormir, et 1,000 personnes ont été frappées d'apoplexie par la chaleur ; on a compté chaque nuit communément 230 décès.

Un fait assez curieux, concernant les chevaux, a été remarqué. Le nombre des chevaux morts est presque égal à celui des hommes. Les chevaux ne boivent pas de whisky ; ce n'est donc pas le whisky qui les a tués. Le whisky ne serait pas la cause prédominante des nombreux décès, mais un épuisement nerveux, produit probablement par la nature du climat. Cette théorie serait confirmée par la quantité de circonstances dans lesquelles la chaleur a produit le délire et même un état permanent de folie.

La statistique est une science parfois effrayante. Elle nous donne aujourd'hui le dénombrement des suicides enregistrés pendant l'année 1871. Le chiffre s'en élève à 4,157, ainsi répartis :

Causes de misère, 383 ; discussions de famille, 542 ; chagrin d'amour, 704 ; souffrances physiques, 930 ; affections céré-

brales, 1,377 ; crainte de châtement à la suite d'un crime, 22, et enfin, par suite d'abus de l'absinthe, 232.

Cela donne une augmentation de 18 0/0 sur les autres années.

L'arbre historique, connu à Mexico sous le nom d'*arbol triste*, arbre sous lequel s'assit et pleura Fernand Cortez, dans cette nuit d'angoisses où il voyait le fruit de ses efforts perdu, à cause du mécontentement et de la discorde de ses compagnons, vient d'être détruit par un acte de vandalisme. Des malfaiteurs inconnus l'ont enduit de poix et de pétrole, et, en quelques heures, cette curiosité de la nature a été dévorée par les flammes.

S. A. I. le grand-duc Serge Alexandrovitch et S. A. I. le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch fils sont promus au grade de sous-lieutenant.

Le ministre de l'instruction publique vient enfin de décider qu'à l'avenir la salle de travail de la Bibliothèque nationale serait livrée à son public habituel, de six à dix heures du soir.

Le prince de Bismark a établi, il y a quelques mois, sur sa terre de Varzin, une papeterie qui fonctionne avec un tel succès qu'elle ne peut plus suffire aux nombreuses demandes qui lui sont adressées d'Angleterre. Ce papier est fait de copeaux de bois de sapin ; c'est du moins l'élément principal dont est composé ce produit industriel qui consomme pour sa fabrication 600 klafter de bois de sapin par an.

On est occupé en ce moment-ci à la construction d'un nouvel atelier dont l'exploitation exigera la mise en coupe de 4,508 klafter de bois par an.

Les sapinières voisines, dont il a fallu faire l'acquisition, fournissent amplement et pour plusieurs années la matière première à la papeterie de M. de Bismark.

Le plus grand fumeur de l'Europe vient de mourir.

Van Klaës, riche, honoré, vivait dans un palais, près de Rotterdam, buvant quarante bocks et fumant cent cinquante grammes de tabac par jour !

Il laisse un musée précieux dans lequel se trouvent réunis tous les modèles de pipes possibles et imaginables, et toutes les qualités de tabacs fabriqués dans le monde.

Voici un extrait du testament de Van Klaës, que nous trouvons dans l'*Eclair* :

Je veux que tous les fumeurs du pays soient invités à mes funérailles ; que chacun d'eux reçoive dix livres de tabac et deux pipes hollandaises du dernier modèle, sur lesquelles seront gravés mon nom, mes armoiries et la date de ma mort.

Tous mes parents, amis et invités devront accompagner ma dépouille jusqu'au lieu du repos et devront avoir bien soin de ne pas laisser leur pipe s'éteindre en route.

Arrivés au cimetière, et après le service

jusqu'au pont, et de là je retournerai à la noce ; tu nous y retrouveras, répondit Chusco.

Au coin de la rue, l'homme de la police les perdit de vue, mais il savait la direction qu'ils prenaient.

Lui aussi hâta le pas.

CHAPITRE VI.

LE GOY.

En arrivant sur le quai, Chusco, après avoir indiqué à son cousin la route qu'il devait suivre pour se rendre chez Abraham, était rentré dans la ville.

La première personne qu'il rencontra fut Burkovsky, l'agent de police détaché à leur poursuite.

L'espion courait d'un air aussi effaré qu'un chien qui a perdu la piste du gibier.

Adam l'entendit, au moment où il passait devant la guérite d'un garde de quartier, demander au soldat s'il n'avait pas vu passer un chapeau pointu.

Le Boutchnik leva les épaules et secoua la tête.

Burkovsky reprit sa course en jurant. Son instinct le conduisit vers la rivière.

Au beau milieu du pont de Praga il aperçut le jeune homme, au costume excentrique, qui s'éloignait à grands pas.

L'espion poussa un petit cri, qui ressemblait à un aboiement, et courut au pont.

Mais, décidément, la veine était contre lui, car au moment où il allait y arriver, le gardien ferma la barrière pour interrompre la circulation pendant que les pontonniers détachaient un des bateaux sur lesquels repose le tablier, pour laisser passer une barque chargée de munitions.

Cette opération, qui se renouvelle d'heure en heure, ne dura pas plus de cinq minutes, juste assez pour perdre le rouble et gagner la prison.

Burkovsky épuisa, en cette circonstance, tout son répertoire de jurons russes, allemands et polonais, ce qui ne l'avança guère.

Quant à César, sans se douter qu'il était

poursuivi, il entra dans le faubourg de Praga et, après quelques tours et détours, s'engagea dans la rue de Brest-Litowsky.

Une fois dans le quartier juif, il se trouva dans un monde nouveau, mais qui était loin d'être le plus beau des mondes possibles.

Bien que mêlés à toutes les affaires des Polonais et formant une partie considérable de la population des villes et des villages, les juifs font un peuple à part et leur caractère distinctif est une haine invétérée, une horreur profonde pour le *Goy*, l'étranger, quel qu'il soit, Allemand, Russe ou Polonais.

Rien de plus frappant, dit un historien polonais, que le contraste de leurs robes de soie noire, trainantes et usées, de leurs chapeaux défoncés, de leurs bas troués, de leur barbe sale et puante, de leur chevelure en tire-bouchons et de la pâleur de leur teint, avec le korbuch, les bottines, le bonnet carré, les cheveux flottants et les joues vermeilles du paysan.

Leur idiome est un mélange de patois polonais et allemand ; l'hébreu, la langue de

leurs rabbins, leur accent nasillard, guttural et criard.

Haïssant les Polonais et hais par eux, ils préfèrent, aux plus beaux quartiers de Varsovie, le quartier sale et reculé du Pociof ; c'est là leur ville à eux, tortueuse, noire, boueuse, infecte, mais où ils sont à l'abri du goy, des insultes des paysans, des soldats et des écoliers.

Perdu dans un dédale de ruelles bordées de cabanes croulantes, d'où s'échappaient des miasmes infects, le beau César, obligé d'éviter à chaque pas des flaques d'eau croupissante et des tas de fumiers sur lesquels grouillaient des enfants malpropres et demi-nus, cherchait en vain à reconnaître la maison que lui avait désignée Abraham. Enfin il arriva à une petite place boueuse, dans un coin de laquelle une vingtaine de femmes, d'une laideur repoussante, en petits corsets et en jupes râpées, babillaient confusément en déchiquetant avec leurs doigts maigres et crochus des lambeaux d'étoffe déposés en tas au milieu d'elles.

(La suite au prochain numéro.)

funèbre, chacun d'eux jettera sur mon cercueil la cendre de sa pipe.

Les pauvres de la commune et ceux des communes voisines qui se seront conformés à mes dernières volontés, recevront, leur vie durant, le jour anniversaire de ma mort, dix livres de tabac et un baril de bière de première qualité.

Quant à ce qui me regarde personnellement, je veux que mon corps, enveloppé dans un drap de toile d'Égypte, soit enfermé dans une bière de chêne doublée intérieurement avec le bois de mes vieilles caisses de cigares de la Havane. Au fond de la bière on mettra un paquet de notre vieux tabac hollandais et un paquet du tabac français dit *caporal*, ainsi qu'une boîte d'allumettes.

« On ne sait jamais ce qui peut arriver, » ajoute le testament en guise de réflexion.

Lundi dernier, les suprêmes volontés de Van Klæes ont été religieusement accomplies.

Les travaux de réparation de la colonne de Juillet sont maintenant en pleine activité, et le monument de la Liberté disparaît depuis quelques jours, sous un enchevêtrement d'échafaudages.

On sait que ladite colonne est assise sur une voûte, arc-boutée elle-même sur le tunnel qui va de la place de la Bastille à la rue des Vinaigriers. C'est sous ce tunnel que passe le canal.

Dans le but de faire tomber la colonne, les insurgés amarrèrent sur le canal trois bateaux chargés de pétrole, auxquels ils mirent le feu.

Les pierres du tunnel, tant l'incendie était violent, furent rongées jusqu'à une profondeur de 40 centimètres; celles de la voûte soutenant la colonne ont été brûlées à un tel point qu'une couche de plusieurs centimètres d'épaisseur est tombée en poussière.

Ces dégâts ont déjà été réparés. On a enlevé toute la partie calcinée et l'on y a mis des pierres meulières, cimentées avec de la chaux romaine.

Aujourd'hui, on s'occupe de réparer la colonne elle-même, qui, pendant la lutte de l'armée régulière contre l'insurrection, n'a pas reçu moins de trente-neuf projectiles. Le soubassement est à refaire presque entier. Ces travaux, dont la plupart présentent de grandes difficultés, ne seront pas terminés avant la fin de l'année.

UN TRISTE JOUR DE NOCES.

On lit dans le *Progrès de Saône-et-Loire* :

Un épouvantable malheur a jeté, avant-hier, la consternation dans la commune d'Availles. Une des familles les plus honorables du pays, les époux F..., se préparaient à célébrer le mariage de leur fille, charmante jeune personne de 19 ans. La noce devait avoir lieu lundi dernier.

La veille, une partie de la famille et des amis étaient réunis, lorsque, sur les neuf heures du soir, quelques jeunes gens du pays eurent la fatale idée de venir saluer les futurs époux de quelques coups d'armes à feu. Un de ces jeunes gens, le fils R..., dont le père jouit dans cette commune d'une considération méritée, s'approche de la maison de la famille F...; la porte était ouverte; il presse la détente du pistolet qu'il tenait à la main, sans apercevoir la future qui était debout, appuyée contre la porte; la bourre du pistolet frappe à la tempe cette malheureuse jeune fille et pénètre dans le cerveau; la mort a été instantanée. L'auteur de cette catastrophe s'est constitué prisonnier.

Dernièrement la population de Louviers a assisté à un événement qui l'a vivement impressionnée.

Un nain avait traversé la ville à cheval, annonçant pour le soir une ascension sur une corde raide à douze mètres d'élévation. Le spectacle devait avoir lieu sur la place de la fête; aussi l'affluence des curieux était énorme.

Sur les huit heures et demie, le nain commença ses périlleux exercices; quoiqu'on lui objectât que son système d'échafaudage n'était pas bien solide, il persista et commença son travail. Au bas, le sieur Picard, tambour de ville, suivait le nain en battant force roulements.

L'anxiété était grande, tout le monde pressentait le malheur qui allait arriver, car, dès les premiers pas du nain, la perche qui tenait la corde à une extrémité commençait à osciller, et bientôt, presque au bout

de la traversée, le nain, sentant la corde fléchir, ne put que crier: « Adieu, mes amis! » L'échafaudage s'écroula en même temps que le nain tombait violemment sur le sol.

Ce fut un cri de stupeur, puis une bousculade générale, la foule, terrifiée, fuyait dans toutes les directions; quelques hommes à peine restèrent. On ramassa le nain que l'on transporta dans une maison voisine, et on eut un moment l'espoir de le sauver; mais cet espoir fut vain, il expira au bout de quelques instants.

On ne comprend guère comment les autorités municipales n'interdisent pas de tels spectacles, qui finissent tôt ou tard de la façon qu'on vient de voir; d'autres accidents ont failli arriver en même temps par la chute de l'échafaudage et d'une échelle de huit à dix mètres qui est tombée à deux pas de l'imprudent tambour. Dans la foule, une jeune femme, sur le point d'être mère, est tombée sans connaissance dans les bras de son mari.

MORT DU DUC DE GUISE.

Le duc de Guise (François-Louis-Philippe-Marié-d'Orléans) était le second fils du duc d'Aumale et de Marie-Caroline-Auguste de Bourbon, fille de Léopold des Deux-Siciles, prince de Salerne. Il était né à Twickenham, le 5 janvier 1854. Il devait passer avant-hier, à la Sorbonne, son examen de bachelier ès-sciences. Le jeune prince ne parlait tous ces derniers jours que de cet examen que la maladie l'empêchait de subir. Il était désolé de ne pas pouvoir se trouver au jour fixé.

Aussitôt après la mort, le corps du duc de Guise a été transporté dans une chapelle ardente, disposée à la hâte dans une des pièces de l'hôtel.

M. le capitaine d'état-major de Fayet, officier d'ordonnance du Président de la République, est venu s'inscrire hier chez M. le duc d'Aumale, au nom de M. Thiers, à l'occasion de la mort du duc de Guise.

Le duc d'Aumale a envoyé immédiatement quelques mois de remerciements au Président de la République, pour cette marque de sympathie.

Le service funèbre a eu lieu samedi, dans la chapelle de Dreux.

Deux autres services ont été célébrés le même jour, l'un à la chapelle Notre-Dame de la Compassion, à Sablonville, l'autre à l'église Saint-Philippe-du-Roule.

Nous trouvons dans le *Journal de Paris* d'intéressants détails sur ce triste événement :

« Un grand malheur vient de frapper la famille d'Orléans. Le seul fils qui fût resté au duc d'Aumale, celui qui, depuis la mort du duc de Condé, consolait sa tristesse et peuplait son isolement, le duc de Guise, a succombé ce matin à une de ces maladies foudroyantes contre lesquelles la science n'a point de recours. De tout temps l'excellent médecin de la famille, le docteur Guéneau de Mussy, avait eu des inquiétudes pour cet enfant, dont la fragile constitution rappelait celle de sa mère, enlevée si tôt à l'affection et au respect des siens.

« Peut-être aurait-on pu cependant le faire vivre, au prix de ménagements excessifs. Mais ces ménagements se conciliaient mal avec cette ardeur d'apprendre et ce désir de faire honneur à son nom, dont le jeune prince était animé. Entré au lycée Condorcet depuis son retour en France, il visait à l'École polytechnique, et en attendant il voulait conquérir tous les succès scolaires. Les couronnes qu'il avait bien gagnées, hélas! ne seront déposées que sur sa tombe. Il n'est pas douteux pour nous que les efforts qu'il a faits, à cette époque de l'année, pour ses concours et ses examens, n'aient préparé ou aggravé la maladie qui l'a emporté.

« La marche du mal a été si rapide, qu'une partie de sa famille n'a pas pu revenir à temps pour l'entourer à ses derniers moments. Le comte de Paris, cependant, qui avait pour lui une profonde affection, était arrivé quelques heures avant le fatal événement. Les secours de la religion lui ont été donnés par l'abbé Guelle, qui a déjà rendu ce douloureux office à un grand nombre de membres de la famille d'Orléans. Le jeune prince est mort avec un grand courage, conservant sa connaissance presque jusqu'à la dernière minute, moins troublé que ceux

qui l'entouraient, et surtout que son malheureux père, dont la douleur peut plus aisément se comprendre que s'exprimer. »

BENITO JUAREZ.

Juarez est mort à Mexico, le 16 juillet, d'une attaque d'apoplexie.

Quoique le nom de Juarez soit universellement connu, très peu de gens ont étudié la vie et l'histoire de cet homme.

Juarez naquit en 1809, de parents pauvres, malheureux indiens nomades; rien ne faisait prévoir alors qu'un jour le misérable enfant en guenilles deviendrait le président de la République du Mexique.

Pauvre, dénué de tout, sans aucun appui, l'enfant arriva à s'instruire; à force de travail, d'opiniâtreté, il parvint à se faire recevoir avocat. Dès ce moment commença sa vie politique. Ardent, passionné pour la liberté, le jeune avocat embrassa avec ardeur la cause libérale, néanmoins ce ne fut que très-tard qu'il entra aux affaires; nommé membre du congrès en 1856, plus tard il fut élevé à la dignité de président de la cour suprême, position qui lui donnait la haute main sur les affaires gouvernementales.

Ce fut surtout après la chute de Comonfort que Benito Juarez accentua davantage sa situation d'homme politique; rompant avec le gouvernement du général Zuloaga, il se mit à la tête du parti révolutionnaire, s'empara de la Vera-Cruz, y établit un gouvernement dont il prit les rênes, combattit Miramon, qui avait remplacé Zuloaga, et le vainquit, secondé par le fameux Ortega.

Reconnu en 1861 président du Mexique par l'Amérique, Juarez tâcha de réorganiser son pays, mais l'argent manquait, l'industrie et le commerce étaient à peu près nuls; les révoltes recommencèrent, et bientôt le malheureux pays fut de nouveau en proie à la guerre civile.

Manquant à tous ses engagements, Juarez, sans tenir compte des usages diplomatiques, déclara qu'il suspendait pour deux années les paiements des arrérages dus à la France, à l'Angleterre et à l'Espagne.

On sait ce qui s'ensuivit. Formant une alliance, les trois puissances exigèrent satisfaction du gouvernement mexicain; sur son refus, la guerre fut déclarée. Nous ne reterons pas ici l'histoire de cette douloureuse campagne du Mexique, mais ce qu'en écrivain impartial nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître, c'est que Juarez montra pendant l'invasion de son pays un courage, une foi patriotique indomptable: traqué, battu, refoulé dans les pampas, jamais il ne désespéra de la cause de sa patrie, et parvint, à force d'opiniâtreté, de mâle énergie à reconquérir le Mexique.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

La souscription à l'emprunt s'est ouverte dans toute la France. Tout permet de prévoir qu'il sera couvert plusieurs fois. Nous le souhaitons bien sincèrement pour notre pays. Les querelles de parti, les divisions les plus sérieuses, ont fait trêve devant cette grande opération nationale. On a compris partout qu'il s'agissait du rachat de la France, de sa liberté, et les passions politiques se sont calmées à la veille d'un acte aussi solennel. L'étranger, — assure-t-on, — contribue pour une large part à couvrir cet emprunt fait par l'État, et ce n'est pas là une des moindres preuves que notre pays peut encore se relever et reprendre dans le monde la place à laquelle il a droit. Cette participation de l'étranger est un signe de la confiance qu'inspirent encore notre richesse, notre production et tous les éléments que possède la France pour se créer une nouvelle prospérité.

Le premier jour, il a été souscrit, dans l'arrondissement de Saumur, pour 233,310 francs de rente.

Un jeune homme de Nantes, Jean Harreau, ouvrier armurier, s'est noyé hier dans la Loire, vis-à-vis de la Blanchisserie. Il s'était écarté de la limite indiquée aux baigneurs par une corde, et a été entraîné par le courant.

Après quelques instants de recherches, son corps a été retrouvé, mais ce n'était

déjà plus qu'un cadavre. Malgré ses efforts et ses soins, il a été impossible à M. le docteur Pichon de le rappeler à la vie.

Le jeune Harreau a été enterré aujourd'hui.

Par dépêche de M. le ministre de la guerre en date du 29 juin dernier, les tableaux de recensement de la classe de 1871 devront être publiés et affichés dans toutes les communes du département aussitôt après le vote de la loi sur le recrutement de l'armée.

Des ordres pour cette opération seront ultérieurement donnés. MM. les maires sont invités à vérifier dès à présent, avec le soin le plus minutieux, les inscriptions déjà portées sur les tableaux au point de vue surtout du domicile, afin d'éviter les doubles inscriptions.

Déjà leur attention a été appelée sur les jeunes gens de ladite classe qui, par le fait de leur résidence momentanée dans d'autres départements où les opérations de la levée ont eu lieu en 1871, ont été inscrits sur les listes du contingent de ces départements.

Ces jeunes gens ne devront pas dès lors figurer sur les tableaux de recensement.

Encore un double malheur causé par la foudre, dit l'*Echo du Poitou*.

Mardi dernier, entre 7 et 8 heures du matin, la femme Jouffrieau, accompagnée de sa mère et de son petit garçon, âgé de 4 ans, lavait du linge à la fontaine de l'Abbaye, dans la commune de Clauay, canton de Monts. L'orage ayant commencé, les deux femmes et l'enfant se mirent en route pour regagner la maison; afin d'arriver plus vite, la mère avait pris l'enfant sur son dos. Tout-à-coup la foudre éclate, tue le petit garçon et renverse sans connaissance la mère, grièvement blessée elle-même.

L'état de la malheureuse femme Jouffrieau est regardé comme désespéré; le déliré ne la quitte pas, et elle appelle sans cesse son enfant.

L'administration des postes est décidée à exiger de ses agents la mise en vigueur de l'article 6 de la loi du 25 juillet 1856, que la loi du 24 août n'a pas abrogé, et qui dispose que les bandes des imprimés (cartes de visite) ne doivent pas couvrir plus du tiers de leur superficie.

Le public est donc prévenu que si des cartes de visite, affranchies au taux des imprimés sous bandes couvrant plus du tiers de leur superficie, étaient trouvées à la boîte ou remarquées en cours de service, il y aurait lieu de les taxer au triple de l'insuffisance d'affranchissement, en exécution de l'article 8 de la même loi (du 25 juillet 1856), c'est-à-dire qu'une carte de visite sous bande trop large, affranchie 0,02, serait surtaxée 0,04, et que le complément de taxe pour deux cartes qui seraient affranchies 0,04 serait de 0,08.

Il y a quelque temps, le ministre de la guerre avait chargé le colonel Latreille, du 14^e régiment d'artillerie monté, des études pour l'établissement d'un camp et d'une école d'artillerie à Saint-Brieuc.

M. le colonel Latreille est de retour à Paris depuis lundi. Il a soumis jeudi, à la commission chargée de la réorganisation de l'armée, le résultat de son travail, qui avait été approuvé par le comité de défense.

Saint-Brieuc aura un dépôt d'artillerie; c'est la troisième ville qui vient d'être choisie.

Dernières Nouvelles.

Le conseil d'Etat est maintenant au complet. MM. Bourgeois, Pascal et de Gaillard, ont été élus.

Voici la composition exacte de ce nouveau corps politique, dans l'ordre des suffrages obtenus.

MM.		
Colignon,	582 voix,	liste de la droite;
Dumartroy,	582 —	—
Groualle,	573 —	—
Aucoo,	569 —	—
Goussard,	559 —	—
Saglio,	545 —	—
colonel Thouret,	540 —	—
Tranchant,	539 —	—

Marché de Saumur du 27 juillet.

Froment (h.) 77 k. 20	Graine trèfle 50
2 ^e qualité . 74 19	— Luzerne 50
Seigle . . . 75 9 50	Foin (h. bar.) 780 40
Orges . . . 65 8 50	Luzerne — 780 37
Avoine h. bar. 50	Paille — 780 35
Fèves . . . 75	Amandes . . 50
Pois blancs . 80 31	— cassées 50
— rouges . 80 31	Cire jaune . 50 180
Graine de lin. 70	Chanvre tillé
Colza . . . 65	(52 k. 500)
Chenevis . . 50	Chanvre broyé
Huile de noix 50 k.	Blanc
— chenevis 50	Demi-couleur . . .
— de lin . . . 50	Brun

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1870.	1 ^{re} qualité 100 à 120
Id.	2 ^e id. 80 à 95
Ordin., env. de Saumur 1871.	1 ^{re} id. 46 à 50
Id.	2 ^e id. 40 à 45
Saint-Léger et environs 1871.	1 ^{re} id. 45 à 50
Id.	2 ^e id. 38 à 43
Le Puy-N.-D. et environs 1871.	1 ^{re} id. 38 à 43
Id.	2 ^e id. 34 à 38
La Vienne, 1871.	2 ^e id. 30 à 35
ROUGES (2 hect. 30).	
Souzy et environs 1871.	60 à 70
Champigny, 1871.	1 ^{re} qualité 90 à 120
Id.	2 ^e id.
Varrains, 1871.	60 à 70
Varrains, 1871.	60 à 70
Bourgueil, 1871.	1 ^{re} qualité 80 à 100
Id.	2 ^e id.
Restigné 1871.	65 à 81
Chinon, 1871.	1 ^{re} id. 60 à 70
Id.	2 ^e id.

MONTEVAULT, marché du 24 juillet.

Froment, l'hect. (77 kilog. 500), 22 à 22 50.
 Farine, les 100 kil, 1^{re} qté, de 50 à 52.
 Pommes de terre (le d.-déc.), 1 60.
 Foin (la charretée de 1,050 kil.), pays, 30 à 35, vallée de la Loire, 50.
 Paille (les 1,050 kil.), 30.
 Pain, les 6 kil., 2 30.
 Volailles, la couple, 2 à 2 50.
 Œufs, la douzaine, 75 c.
 Beurre, le demi-kilo, 0 95.
 Petits vins blancs des environs (la barrique de 230 litres), 50 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Toute maladie cède à la douce Revalescière du Barry, qui rend santé, énergie, digestion sommeil. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

N° 61,224.

Saint-Romain-des-Îles, 27 novembre.

La Revalescière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement.

J. COMPARET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMUN, rue St-Jean GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire, par M. Célestin PORT.

La 18^e livraison vient de paraître. Elle contient, entr'autres noms, ceux de Beauvau (suite), Beauverger, Beauvilliers de Saint-Aignan, de Beauvois, Beauvoyer, Beaux-Renards, Bécard, Bescherelle, Béclard, la Bécoisellerie, Bécon, la Bédaudière, Bedé, Bédin, Bedouet, la Bégaudière, Begeuil, la Begrie, Bégrolle, Béguier, Béguin, Behuard, etc.

On s'abonne, à Angers, à la librairie P. Lachèse, chaussée Saint-Pierre, 13, et chez tous les libraires.

Douze livraisons par an. — Un an, 6 fr.; la livraison, 50 c.

Le nouveau volume que MM. Michel Lévy frères viennent de mettre en vente sous ce titre: *Essais d'histoire religieuse et Mélanges littéraires*, est l'œuvre du célèbre écrivain allemand STRAUSS, l'auteur de *la Vie de Jésus*. Ces *Essais*, traduits en français par M. Charles Ritter, et précédés d'une Introduction par M. Ernest Renan, ont été entrepris autrefois par les conseils même de Sainte-Beuve. Cette publication excitera au plus haut degré l'attention et la curiosité du public français, plus que jamais intéressé à connaître les grandes idées philosophiques remuées par la science allemande.

Le nouveau volume que M. Paul Janet vient de faire paraître chez les éditeurs Michel Lévy frères, sous ce titre: *Les Problèmes du XIX^e Siècle*, est un livre de vulgarisation et de haute portée littéraire et philosophique, écrit avec cette plume élégante et distinguée qui sait si bien mettre à la portée de tous, comme dans la *Philosophie du Bonheur*, la *Famille*, etc., les plus graves questions de science et de morale. Le nouvel ouvrage justifie pleinement son titre: il embrasse et prend à partie, dans d'admirables et très-saisissantes discussions, les plus grands et les plus redoutables problèmes du moment: la *libre pensée*, l'influence de la *littérature*, la *politique*, la *religion*. Tout le XIX^e siècle intellectuel, philosophique et moral est contenu, analysé, discuté ou réfuté dans ce nouveau livre de M. Paul Janet.

Silvy,	441	—	gauche.
v.-am. Bourgeois,	436	—	—
O. Barrot,	375	—	droite.
Andral,	368	—	—
de Château-Renard,	352	—	—
Marbeau,	352	—	—
A. de Ségur,	342	—	—
Le Trésor de Laroque	327	—	—
de Montesquiou,	317	—	—
de Bellomayre,	298	—	—
Pascalis,	296	—	gauche.
de Circourt,	277	—	droite.
Pascal,	276	—	—
L. de Gaillard,	272	—	—

Dix-neuf conseillers appartiennent à la liste de présentation de la commission, trois seulement à la liste préparée par la gauche, l'Union républicaine et le centre gauche.

M. Odilon Barrot n'arrive que le 11^e sur la liste, avec 375 voix; le gouvernement aura de la peine à le faire accepter comme vice-président du conseil d'Etat.

Les dernières nouvelles des départements du Nord et du Pas-de-Calais sont bonnes. Dans le Nord, la situation peut se résumer ainsi: nulle part de dévastation dans les fosses. La compagnie d'Anzin n'a jamais cessé son travail; la compagnie de Douchy l'a repris hier; la compagnie d'Aniche ne l'a pas repris, mais, tout fait espérer qu'elle le reprendra lundi ou mardi; les ouvriers qui veulent travailler sont complètement à l'abri de toute violence de la part des perturbateurs.

Les fonctionnaires de l'armée et de la gendarmerie font preuve d'un dévouement sans limites. L'infanterie occupe les fosses et protège les travailleurs, la cavalerie disperse les bandes et arrête les meneurs.

Dans le Pas-de-Calais, deux fosses seulement, Marle et Carvin, restent en grève; tout le reste du bassin travaille dans un calme parfait. En résumé, tout fait présumer qu'on peut maintenant être complètement rassuré.

Pour les articles non signés: V. CHALOPIN.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 JUILLET 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	54 40	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	870	»	15	C. gén. Transatlantique, j. juill.	368 75	»	»
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	78	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	620	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	387 50	5	»
5 % Emprunt	85 20	»	»	Crédit Mobilier	428 75	5	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	475	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	900	»	20	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	208	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. aout.	416 25	1	25	OBLIGATIONS.			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	390	»	»	Est, jouissance nov.	515	»	12 50	Orléans	289 75	»	»
— 1865, 4 %	447 50	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	854 50	17	50	Paris-Lyon-Méditerranée.	276 50	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	280	»	»	Midi, jouissance juillet.	577 50	»	»	Est	272 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	246	»	»	Nord, jouissance juillet.	952 50	»	»	Nord	287 50	»	»
— libéré	247 50	»	»	Orléans, jouissance octobre.	845	»	12 50	Ouest	281	»	»
Banque de France, j. juillet.	3840	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	507 50	»	»	Midi	277	»	»
Comptoir d'escompte, j. aout.	660	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	»	»	»	Deux-Charentes	266 25	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	475	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	695	»	10	Vendée	250	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	440	»	»	Société Immobilière, j. janv.	21 50	»	»				

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
8 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir, —	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	
DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 44 — — soir, —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Succursale à Angers, rue d'Alsace, 12.

AVIS

H. VALLEIX FILS, Banquier à Paris, 346, rue Saint-Honoré, SYNDICAT

De la Banque générale des Reports, A l'honneur d'informer le public qu'il reçoit, sans frais, les souscriptions à l'Emprunt national de TROIS MILLIARDS, à dater de ce jour, rue du Temple, n° 11, à Saumur. Le premier versement à faire est de 14 fr. 50 par 5 fr. de rente; au-dessus de cette somme, les souscriptions seront reçues pour 10 fr. de rente, et les multiples de 10 fr. (20, 30, 40 fr. de rente, etc.). Les souscriptions entièrement libérées, dont le versement sera fait le dimanche 28, seront irréductibles. Aussitôt que la répartition sera faite, les souscripteurs seront informés de son résultat, chacun en ce qui le concerne. (386)

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général, NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE. Paraît le 15 de chaque mois et forme chaque année deux beaux volumes in 8°. ABONNEMENT: Un an, 12 fr. A la librairie de E. BARASSÉ, rue Saint-Laud, 85, Angers.

A LOUER Présentement. APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier. S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

BAINS DE MER DE PORNICHET.

A LOUER MAISON GARNIE Sur la plage. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT. UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

A CÉDER DE SUITE. UN FONDS D'ÉPICERIE Bien achalandé. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UNE CALÈCHE AVEC SES ÉQUIPAGES.

Prix: 800 francs. S'adresser au bureau du journal.

AUX ORATEURS, AUX ARTISTES L'ACCORDEUR DU LARYNX BAUME D'ERYSIMUM IODÉ SOMMÉ

le meilleur spécifique contre les affections des voies respiratoires, enrouement, aphonie, toux, phthisie laryngée ou pulmonaire, CIGARETTES SOMMÉ AU CORYDOR, idem. DRAGÉES SOMMÉ AU BAUME D'ERYSIMUM IODÉ. PHARMACIE SOMMÉ, 1, RUE NOLLET, PARIS

PLUS DE HERNIES Guérison radicale des Hernies et Descentes Méthode de feu P^{re} Simon. (Notice envoyée franco à ceux qui la demandent.) Écrire franco à M. Mignat-Simon, bandagiste-herniaire, aux Herbières (Vendée), genre et succès, seul et unique élève de P^{re} Simon, ou à la Ph^{ie} Briand, aux Herbières (Vendée).

M^{re} ESTIENVROT, Grand'Rue, n° 15, à Saumur, se charge de réparer toutes espèces de tapisseries, les antiques et les modernes. (379)

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

ON DEMANDE A ACHETER un corps de bibliothèque. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE BLANC ET DE SOIERIE DEMANDE UN VOYAGEUR. S'adresser au bureau du journal.

Nouvelle Encre J. Gardot à Dijon. noire en écrivant, n'exigeant pas les plumes, n'épaississant pas. Nouvelle Encre violette noir copiant même un mois après l'écriture. chez tous les Papetiers.

BENZINE J. GARDOT DIJON Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans odeur et sans altérer les couleurs. 15 FLACON 1^{re} 25 & 2^e 50